

Action de sensibilisation des territoires de projets sur la place de la forêt comme levier de développement

1. CONTEXTE

Un des principaux objectifs affichés par les acteurs de la filière forêt-bois consiste à « Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité : une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts ». Les assises de la forêt ainsi que le Grenelle de l'environnement ont estimé qu'il était possible d'augmenter la récolte annuelle de bois de 12 millions de m³ supplémentaire en 2012 et de 21 millions de m³ en 2020. Cet objectif doit permettre non seulement d'atteindre les objectifs du Grenelle dans les secteurs de la construction et de l'énergie mais aussi d'améliorer la compétitivité des entreprises du secteur bois au sein des territoires ruraux. Néanmoins, des freins techniques et économiques, bien identifiés, font obstacle à la mobilisation des bois dans les forêts privées et publiques. Par ailleurs, cette mobilisation supplémentaire doit être accompagnée d'une valorisation locale des bois récoltés au risque d'exporter des matières premières brutes.

Aussi, des méthodes et des outils ont été développés pour lever ces freins et permettre de valoriser la ressource forestière dans le respect et la garantie d'une gestion durable des forêts. En outre, des démarches territoriales concertées, dont certaines sont issues de la loi forestière de 2001 (Charte forestière de territoire, Plan de développement de massif) ont été créées pour encourager l'exploitation des bois des forêts sous exploitées.

En vue de clarifier l'ensemble de ces démarches territoriales et de les rendre plus opérationnelles et performantes pour les acteurs locaux, le Réseau rural national financé le projet FORetTER. Celui-ci a été proposé et mis en œuvre par la Fédération des Forestiers Privés de France, le Centre National de la Propriété Forestière et la Fédération Nationale des Communes Forestières. La région Franche-Comté a été un des deux territoires pilotes de ce projet. Les principales conclusions de FORetTER sont les suivantes :

- Le rôle et la place qu'occupe la forêt dans les territoires de Franche-Comté ne sont pas systématiquement traduits dans les politiques de développement des pays et de leurs communautés ;
- Il existe un besoin de sensibilisation des élus et des chargés de missions des pays et de leurs communautés pour leur exposer le rôle que peut jouer la forêt dans le développement des territoires ruraux ;
- Pour répondre à une approche forestière globale, la sensibilisation ne doit pas se limiter au secteur du bois énergie ;
- Les actions à mener sur le terrain doivent représenter les acteurs de la production forestière notamment les Communes forestières et le CRPF et les acteurs de la transformation au travers de leur interprofession, l'ADIB.

Au vu des résultats et des besoins identifiés, le Réseau rural régional de Franche-Comté juge pertinent de poursuivre le travail entrepris par une action de sensibilisation à l'échelle des territoires de la Franche-Comté.

2. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif est de convaincre les décideurs locaux de s'engager dans des démarches territoriales permettant de faire de la forêt un levier de développement de l'économie des territoires ruraux.

Cette action vise à sensibiliser les élus et chargés de mission des territoires de projet - c'est-à-dire des Pays et de leurs communautés de communes et/ou d'agglomération – en présence des acteurs régionaux et locaux de la filière forêt-bois : acteurs de la production forestière (propriétaires privés, représentants du CRPF, de l'ONF, des Communes forestières, des coopératives et des experts forestiers), représentants de l'interprofession (Entreprises de travaux forestiers, entreprises de la première et de la deuxième transformation).

Différents niveaux d'interventions seront appliqués en fonction d'une part des échelles géographiques les plus pertinentes (Pays, regroupement de communautés de communes et/ou d'agglomération) et d'autre part en fonction de la spécificité des besoins pour les territoires de projet déjà engagés dans des démarches territoriales forestières.

Pour représenter l'ensemble de la filière forêt-bois, l'URACOFOR, le CRPF et l'ADIB - représentant respectivement les territoires de projet, les acteurs de la production forestière, les entreprises de travaux forestiers, les entreprises de la première et de la seconde transformation - conduiront une approche commune pour organiser et réaliser ces actions de sensibilisation.

Ces trois partenaires organiseront en commun des sessions de sensibilisation :

- en salle le matin pour expliquer les démarches territoriales ;
- sur le terrain l'après-midi pour montrer des exemples concrets de réalisations.

Chaque partenaire sera maître d'ouvrage de ses interventions.

3. CONTENU DE L'ACTION DU PROJET

3.1 Organisation générale du projet

L'URACOFOR sera le coordinateur du projet.

Deux comités de pilotage seront organisés avec les partenaires techniques et le Réseau rural régional. Le premier comité aura lieu après la réalisation de 2 ou 3 sessions d'information pour en faire une première analyse et au besoin d'adapter la démarche. Le deuxième comité de pilotage est fixé en fin de projet pour en présenter le bilan.

Un rapport de synthèse du projet sera produit et co-rédigé par les trois partenaires techniques. L'URACOFOR coordonnera la réalisation de ce document en sollicitant les contributions du CRPF et de l'ADIB.

Chaque réunion fera l'objet d'une feuille d'émargement et d'un compte-rendu.

3.2 Contenu de l'action pour l'URACOFOR

Réalisation de documents de vulgarisation des démarches territoriales

Le protocole type d'animation territoriale élaboré dans le cadre du projet FORetTER sera édité pour être remis aux participants des actions de sensibilisation.

Un document de vulgarisation complémentaire et spécifique à la Franche-Comté sera produit. Ce document sera coécrit par les trois partenaires. L'URACOFOR intégrera, via des témoignages d'élus de la région, des exemples concrets de démarches territoriales réalisées sur des échelles géographiques variées.

Préparation de l'action de sensibilisation auprès des territoires de projets

L'objectif de cette tâche est de préparer les actions de sensibilisation auprès des territoires de projet.

Pour mener à bien ce travail, il s'agira :

- D'identifier et de contacter des territoires de projet pour organiser et présenter la session d'information ;
- De préparer l'action de sensibilisation (construction du module de présentation, identification d'un élu pouvant témoigner de la réalisation d'une action, envoi des courriers d'invitation, préparation des dossiers pour les participants) ;

Des temps de réunion avec le CRPF et l'ADIB seront prévus pour la construction du module et la préparation de la visite de terrain. Le module sera construit sur la base d'un tronc commun qui pourra être complété par une partie plus spécifique en fonction des démarches territoriales forestières déjà engagées.

L'URACOFOR se chargera :

- d'envoyer les courriers d'invitation auprès des décideurs locaux ;
- d'identifier les administrateurs des associations des communes forestières départementales et de les solliciter pour représenter les Communes forestières lors des sessions d'information ;
- d'identifier un élu local pouvant témoigner d'une démarche territoriale.

La partie en salle sera l'occasion de présenter :

- La forêt comtoise et l'économie qu'elle génère en région et localement ;
- Le rôle des acteurs de la filière forêt-bois ;

- Les différents outils (individuels et collectifs) pour faire de la forêt un levier de développement (contrat d'approvisionnement, relation propriétaire forestier/ETF, Charte Forestière de Territoire, Plan d'approvisionnement Territorial, charte de pays, Pôle d'Excellence Rural...) et les possibilités d'articulation/d'intégration de ces outils à l'échelle territoriale.

Actions de sensibilisation des décideurs des territoires de projet

Cette tâche consiste à réaliser les sensibilisations. Elle abordera les points suivants :

- Remettre un dossier intégrant les documents de vulgarisation aux participants ;
- Présenter le rôle des acteurs de la filière ;
- Présenter le module de sensibilisation sur les démarches territoriales ;
- Faire témoigner un élu porteur d'une démarche territoriale ;
- Débattre avec les participants ;
- Réaliser une visite de terrain.

3.3 Contenu de l'action pour le CRPF

Réalisation de documents de vulgarisation des démarches territoriales

La réflexion et la réalisation des documents de vulgarisation seront faites en concertation avec les 3 structures intervenant (cf. § 4.2). Le document de vulgarisation complémentaire et spécifique à la Franche-Comté sera mis en page et édité par le CRPF.

Préparation de l'action de sensibilisation auprès des territoires de projets

L'objectif de cette tâche est de préparer les actions de sensibilisation auprès des territoires de projet. Les 3 partenaires prépareront ensemble l'action de sensibilisation avec la construction du module de présentation.

Le CRPF interviendra plus spécifiquement pour :

- Identifier les personnes-ressources en forêt privée (administrateurs des structures, élus sensibles aux problématiques de la forêt privée...) et les inviter ;
- Contribuer à la préparation des dossiers pour les participants ;
- Donner l'exemple de cas concrets de démarche territoriale menée par le CRPF et prouvant l'intérêt de telles actions (avec éventuellement le témoignage de propriétaires concernés ou d'élus particulièrement impliqués dans une démarche intégrant de la forêt privée).

La partie en salle sera pour le CRPF l'occasion de présenter :

- La forêt privée avec ses atouts et ses handicaps et la place qu'elle occupe dans l'aménagement du territoire ;
- Son organisation (les acteurs, leurs missions...) ;
- Les outils existants pour dynamiser la gestion en forêt privée (PDM, ASA, restructuration foncière).

Actions de sensibilisation des décideurs des territoires de projet

Cette tâche consiste à réaliser les réunions de sensibilisation, le CRPF y abordera les points spécifiques à la forêt privée et participera à l'animation des discussions et des visites de terrain.

Le CRPF sera susceptible d'apporter des informations ultérieures et complémentaires aux participants qui auraient des questions spécifiques aux actions possibles en forêt privée.

3.4 Contenu de l'action pour l'Adib

Réalisation de documents de vulgarisation des démarches territoriales

L'ADIB participera à la rédaction du document de vulgarisation spécifique à la Franche-Comté. Elle aura pour mission d'identifier les professionnels susceptibles d'apporter leurs témoignages et leurs contributions à l'élaboration de ce document.

Préparation de l'action de sensibilisation auprès des territoires de projets

L'ADIB participera à la création d'un module d'information à destination des élus et des acteurs locaux (cf. partie 4.1).

De part sa connaissance du tissu économique locale, l'ADIB se chargera :

- D'inviter des représentants de l'interprofession aux réunions de sensibilisation (entreprises de la filière forêt-bois et administrateurs) ;
- D'identifier des réalisations concrètes pour chaque territoire sélectionné et de prendre contact auprès des entreprises-ressources concernés ;
- D'organiser les visites de terrain en collaboration avec les partenaires (CRPF/ URACOFOR) en vue de montrer des réalisations concrètes (construction de bâtiment en bois, entreprises de sciage, entreprises de charpenterie...) ;
- D'élaborer une fiche descriptive succincte de la réalisation ou de l'entreprise visitée.

Actions de sensibilisation des décideurs des territoires de projet

L'ADIB participera à chaque réunion de sensibilisation à destination des acteurs locaux. Elle animera la visite d'entreprise et/ou de chantier en partenariat avec les Communes forestières et le CRPF. Elle sera l'interface entre les professionnels de la filière et les partenaires du projet.

4. BIENS LIVRABLES

- Document de vulgarisation spécifique à la Franche-Comté ;
- Diaporama de l'action de sensibilisation.

5. DUREE DE REALISATION

- 1 an (sur l'année 2011)

6. CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION DES ACTIONS SUR L'ANNEE 2011

Tâches	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Réalisation des documents de sensibilisation												
Préparation des actions de sensibilisation												
Réalisation des actions de sensibilisation et bilan												